



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 2 MAI 2018

L'an deux mille dix-huit, le deux mai à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont rassemblés au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur VELAY Robert, Maire.

Présents M.M. : VELAY R. – CORPORANDY P. – DAVID JP. – REDELSPERGER A.-M. PEYRE J.- MICOL G.- JACQUEMOUD P. – FACCHINI M. – GALTRAIN P. - DROGREY C. – ZATILLA A. – AUTHIER J.-C.

Pouvoirs M.M. : NOEL M.-J. à REDELSPERGER A.M
COLLE E. à CORPORANDY P.
AUTRAN C. à PEYRE J.
PIGNATO L. à VELAY R.

Absents M.M. : VIZZA E.- GRILLI N.- CERESA C.

Les conseillers présents, au nombre de douze, formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, conformément à l'article 29 du Code des Communes : Madame Patricia GALTRAIN a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Approbation du compte-rendu du 19 avril 2018

Adopté à l'unanimité.

1. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 – BUDGET COMMUNAL

M. Le Maire rappelle que lors de la réunion conseil du 19 avril 2018 le Budget Primitif 2018 de la Commune a obtenu 2 voix pour, 11 voix contre et deux abstentions.

De ce fait, la commune de Puget-Théniers se retrouve sans Budget Primitif pour l'année 2018 et donc dans l'impossibilité de travailler.

Cette situation a provoqué une réunion, le mardi 24 avril 2018 pour tenter de trouver un accord avec l'ensemble des Conseillers Municipaux.

Monsieur le Maire : J'ai fait mon mea-culpa, l'absence de D.G.S. a lourdement pesé sur la situation ; j'assume ma part de responsabilité quant aux décisions que j'ai prises jusqu'à maintenant.

Je vous laisse la parole pour le vote du Budget Primitif 2018 et je suis prêt à organiser une réunion avec les adjoints tous les mois, si vous en ressentez le besoin.

M. Pierre CORPORANDY : Je prends la parole ! Le problème est plus grave, le fait de ne pas voter le Budget Primitif 2018 lors de la séance du Conseil Municipal du 19 avril 2018 n'est pas anodin, pas facile et très courageux... mais cela peut faire bouger les choses.

Je reviens sur les articles parus dans le Journal « NICE-MATIN » ; En ce qui concerne le 1^{er} article, je n'ai pas de problème et je remercie le correspondant M. A. DEPRESLE, par contre le 2^{ème} article de Mme Sarah LAURENT est très dur... (lecture de l'article de presse à l'assemblée). Ces paroles m'ont choquées, c'est une attaque personnelle de ta part, je cite « M. Pierre CORPORANDY veut prendre ma place » et tu me dis « je n'ai pas dit ça... c'est la journaliste... »

Lors de la réunion du 24 avril 2018, tout le monde s'est exprimé, la réunion était tendue, tu as fait ton mea-culpa mais je trouve que le malaise persiste, manque de confiance.

Pour ma part, la difficulté est que depuis 3 ans c'est toujours le même problème. Depuis la dernière réunion rien n'a changé... pas d'avenir, le commerce à redynamiser, le tourisme en sommeil... Je vote contre le Budget Primitif 2018 !

M. Le Maire : Il y a les ponts... c'est difficile de travailler ! La maison de Tourisme a fermé, ce n'est pas ma faute ! La fermeture des commerces également, le problème est dans toute la France ! Je ne suis pas responsable !

M. Pierre CORPORANDY : Il faut réactiver !

M. Le Maire : Le Budget Primitif 2018 élaboré par le service administratif est clair, net, précis et en excédent, si ce Budget n'est pas voté, on sera très embêté, la situation sera bloquée !

M. Pierre CORPORANDY : Le problème ne vient pas de l'administration !

M. Le Maire : Je ne suis pas le seul à tout faire. Je fais de mon mieux !

Mme Michèle FACCHINI : Je reviens sur l'article du NICE-MATIN qui met en cause M. Pierre CORPORANDY ! Les conseillers municipaux qui ont voté contre le Budget Primitif 2018 sont associés à cela... Je ne cautionne pas ! on a voté en notre âme et conscience ! On dirait qu'il y a deux clans...

Les causes sont profondes, le Budget a réveillé les problèmes...

Si on vote pour le Budget ce soir, ce vote va régler le problème de confiance ? je ne pense pas, je suis très mal à l'aise...

M. Le Maire : Lors de la réunion du 24 avril 2018, on s'est dit que l'on se donnait 3 mois et que si rien ne changeait, j'en tirerai les conséquences... !

Mme Anne-Marie REDELSPERGER : Merci Michèle ! Je viens avec la boule au ventre ! J'ai reçu un message comme quoi j'étais malhonnête d'avoir voté contre le Budget Primitif 2018. Ce n'est pas normal !

M. Jean-Pierre DAVID : On est dans une situation qui ressemble à d'autres fois...

Si le Budget Primitif 2018 est en excédent, c'est que l'on n'a rien fait ! La commune est bien, mais elle vit dans l'action et l'espoir ! Si l'on veut finir les 3 ans, il faut faire des choses : il faut avoir des projets, il faut repartir sur une base de projets... ! Repartir en Juillet avec des projets !

M. Le Maire : Ma porte est ouverte tous les jours... Je ne suis pas seul à mener la barque ! Faut pas toujours taper sur le Maire !

M. Gérard MICOL : J'ai été mis à l'écart par la D.G.S. et cela a été très difficile pour moi... personne ne m'a soutenu !

M. Le Maire : Je t'ai toujours soutenu et encouragé !

M. Pierre CORPORANDY : La D.G.S. est sous les ordres de qui ?

M. Joseph PEYRE : J'ai voté le Budget Primitif 2018 par rapport au travail du personnel du service Administratif. Cela ne peut plus continuer comme cela, c'est très compliqué !

Au niveau des commissions, il y a peu de réunions !

On a un Maire qui dirige la commune avec des adjoints qui doivent suivre !

Régler les problèmes devant la population, cela ne se fait pas ! Si on ne vote pas le Budget Primitif 2018, on bloque la commune.

Si l'on vote le Budget Primitif 2018 et que l'année prochaine on se retrouve dans la même situation, que fait-on ?

On parle toujours en réunion des projets que l'on avait promis aux Pugétois ! On dit toujours « projets à venir » mais rien ne vient !

Les Pugétois nous ont votés pour des projets et on n'a rien fait ! Il nous reste deux ans, que fait-on ?

Mme Anne-Marie REDELSPERGER : Quand on a plus de « coach » tout va mal ! On discute mais rien ne va plus... J'ai fait une réunion pour le patrimoine, il y avait que 3 personnes ! Il y a quelque chose qui s'est cassé !

M. Pierre CORPORANDY : A la C.C.A.A., on se sent mal ! Lorsque l'ensemble des conseillers communautaires de la commune votent pour, toi tu votes contre ! Cela nous met mal à l'aise.

Lors des dernières élections départementales, je t'avais demandé de te présenter en qualité de suppléant, tu as préféré partir seul, et je t'ai demandé si ça poserait un problème pour la commune si je me présentais en qualité de suppléant et tu m'as répondu « Il ne faut pas tout mélanger ! » Malheureusement, à ce jour, on mélange tout !

M. Joseph PEYRE : Si on ne vote pas le Budget, comment va-t-on fonctionner ?

M. Pierre CORPORANDY : On fonctionnera !

M. Jean-Pierre DAVID : Lors des élections, les Pugétois ont voté notre travail et dans l'intercommunalité, le travail se fait aussi ! J'ai fait ma partie !

M. Le Maire : Je veux préciser que sur l'intercommunalité, je me suis retiré de mes délégations, j'ai tout voté sauf une fois sur le Pôle Métropolitain par principe !

On n'est pas là pour parler de l'interco. On doit voter le Budget Primitif 2018, la commune est saine, on a de l'excédent ! C'est absurde de ne pas voter ! Vous voulez que je démissionne ? je le ferais....

M. Gérard MICOL : Avec la Cour Régionale des Comptes, il n'y a pas de souplesse.

M. Joseph PEYRE : Ce soir, c'est la dernière chance. Robert, tu sais ce que l'on pense ! Pour ne pas bloquer la commune on vote « pour » pour la dernière fois ! Cela doit se faire dans l'intérêt du village !

Mme Michèle FACCHINI : Si on vote le Budget, cela va débloquer la situation ? et les projets ?

M. Pierre CORPORANDY : En 2016, l'année dernière et, aujourd'hui, c'est toujours pareil !

M. Le Maire : On l'a dit ! Si vous n'êtes pas d'accord, vous en paierez les conséquences !

M. Patrick JACQUEMOUD : Je suis dans un état second... C'est la première fois que cela m'arrive, je suis le plus ancien : en 1995 la commune était très endettée, on s'est beaucoup battu. Aujourd'hui tu te bats plus Robert. Je vis dans une commune où rien ne se fait...

L'entrée Est de Puget-Théniers n'a pas été réalisée ! Tu ne parles pas au Président du Département, avant tu bougeais, tu demandais des comptes ! Aujourd'hui rien ne se fait, je dis « Stop ». Je ne te suis plus.

Je suis prêt à démissionner si cela continu. J'en suis malade. On a réalisé des projets : Le Camping, le Stade... mais aujourd'hui tu attends, tu ne prends plus de décisions !

Je ressens un gros malaise...

M. Le Maire : Je propose de mettre le Budget Primitif au vote.

M. Joseph PEYRE : Si on ne vote pas le Budget... que devient-on au niveau de l'équipe ? on se réunit ?

M. Pierre CORPORANDY : On ne sait pas ! On ne connaît pas encore le vote !

M. Joseph PEYRE : On est une équipe... Si on vote contre, il faut que l'on démissionne et refaire une nouvelle équipe avec des projets. Si on vote pour, on dit que cela est la dernière fois... Robert, il faut que tu comprennes que cela ne va pas !

M. Pierre CORPORANDY : Si on vote contre, il y aura une réunion avec M. Le Préfet... On verra...

Robert tu dis : « Si on vote contre le Budget, c'est grave pour la commune ! » Pour ma part, c'est une décision personnelle.

M. Jean-Pierre DAVID : On peut faire une révision budgétaire.

M. Le Maire : On bloque l'Investissement !

Il présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2018.

Recettes de fonctionnement à la somme de :	1 804 896.00 €
Dépenses de fonctionnement à la somme de :	1 804 896.00 €

D'où résulte un excédent de : NEANT

Recettes d'investissement à la somme de : 2 647 794.61 €
Dépenses d'investissement à la somme de : 2 647 794.61 €

D'où résulte un excédent de : NEANT

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ONT VOTE POUR : VELAY R.- NOEL M.J.- PEYRE J.- MICOL G.- AUTRAN C.- PIGNATO L.

ONT VOTE CONTRE : CORPORANDY P.- DAVID J.P.- REDELSPERGER A.M.-
JACQUEMOUD P.- COLLE E.- FACCHINI M.- GALTRAIN P.- DROGREY
C.- ZATILLA A.

SE SONT ABSTENUS : AUTHIER J.C.

ANNULE la délibération n° 19/2018 du 19 avril 2018.

Personne ne demandant la parole, Monsieur Robert VELAY, maire de Puget-Théniers, lève la séance du Conseil à 20h16.

La Secrétaire



Patricia GALTRAIN



Le Maire



Robert VELAY